

## Compte rendu CDAS 15/03/2018

Les représentants de la CGT Finances Publiques 05 ont pris part à la réunion du Conseil Départemental d'Action Sociale qui s'est tenue le 15/03/2018 dont l'ordre du jour a porté entre autres sujet sur la répartition des crédits du CAL (1), l'élaboration des actions sociales 2018 (2), la restauration collective (3) et le renouvellement du mandat de la déléguée à l'action sociale (4).

### **1) Répartition des crédits du CAL**

Le CDAS a approuvé la répartition des crédits du CAL (Crédits d'Action Locale = 16 000 € en 2018) telle qu'élaborée lors d'un groupe de travail tenu le 22/02/2018 :

- arbre de Noël = 7 300 € (l'arbre de Noël 2018 aura lieu le 1er décembre à la salle des fêtes de Charges et le spectacle choisi sera "un terrien dans la Lune")
- sorties et autres actions = 4 850 €
- consultations = 1 900 €
- retraités = 800 €
- amitié finances = 150 €

### **2) Actions sociales 2018**

Le CDAS a validé les propositions d'action suivantes pour 2018 :

- aide au permis de conduire: le budget total alloué à cette action s'élève à 1850 €. L'action est ciblée sur les 16/18 ans pour un montant de 60 € par personne sous forme de chèques KADODRIVE.

Le dispositif est ouvert à tous mais, à la demande des représentants du personnel, une priorité sera donnée aux enfants des agents dont l'indice est le plus faible.

- action rentrée scolaire : pour un budget total alloué de 1 700 €, les agents parents d'enfants âgés de 4 à 14 ans auront le choix de demander soit un coupon sport d'une valeur de 20 € pour l'inscription à une activité physique ou sportive, soit une participation de 20 € à un abonnement à une revue jeunesse.

- sorties 2018 : sortie famille dans le Verdon – journée actifs et retraités dans les calanques de Cassis – sortie retraités au Cabaret à Venelles.

### **3) Restauration collective**

Un point a été fait sur la restauration collective dans le département : carte Apétiz sur les sites extérieurs et conventionnement sur Gap.

2 conventionnements prennent fin au 31/08/2018 (le Tokyo, le Lavandin) avec impossibilité de les renouveler suite à une communication du bureau DRH3 selon laquelle le système du conventionnement ne garantit pas la satisfaction des exigences en matière de produits bio.

Une généralisation de l'utilisation de la carte Apetiz aux agents de Gap pourrait être envisagée. Le sujet nécessite cependant encore un certain nombre de précisions de la part de la délégation nationale : rien n'est encore décidé.

### **4) Renouvellement du mandat de la déléguée à l'action sociale**

Pour finir le CDAS a renouvelé à l'unanimité le mandat de la déléguée, Mme Bernadette SICARD.

Les mandatés CGT sont à votre écoute et accueillent volontiers les suggestions de sorties ou de besoins sur tous les sujets de l'action sociale.

Représentants CGT : Jean-Baptiste JOLY (titulaire) ; Cécile COLLAVET (titulaire) ; Sophie TUVA (suppléante)